

à l'heure, le jeu des mêmes scrupules et des mêmes aspirations. Tandis que la Vierge Marie survit bien des années à la naissance et même à la mort de son fils, la reine Mâyâ, à en croire l'unanimité des bouddhistes, meurt sept jours après la mise au monde du Bodhisattva. Sur ce point tous les textes sont d'accord, et rien n'est en soi plus vraisemblable. En dépit des progrès de l'asepsie, il ne manque pas de jeunes mères qu'une fièvre puerpérale emporte quelques jours après leur accouchement ; et les conditions improvisées de l'enfantement de Siddhârtha, survenu au cours d'une promenade champêtre, renforcent encore cette présomption. Mais livrez le fait le plus ordinaire, le plus naturel, le plus simple aux spéculations des exégètes et des théologiens ; si, par malheur pour lui, il est isolé et sans garants, vous le verrez promptement se dissoudre et s'évaporer sans laisser de trace. La question du décès de Mâyâ va encore nous permettre de suivre pas à pas le processus de cette opération trop fréquente qui, sous prétexte de sublimer la réalité, aboutit à la volatiliser. Bien entendu, nous laisserons de côté les mythologues qui en toute occasion sont coutumiers de cette façon de faire et qui, dans leurs cabinets de travail transformés en laboratoires de chimie spirituelle, croient avoir réussi à dissiper en fumée la personnalité du Christ aussi bien que celle du Bouddha. Avec eux la démonstration serait trop facile ; car que reste-t-il des brouillards de l'aurore dès que le soleil est monté sur l'horizon ? Non, n'utilisons que les Écritures bouddhiques, pour qui la reine Mâyâ n'est pas le prête-nom de la brume matinale, mais une femme en chair et en os, et voyons leurs rédacteurs aux prises avec l'obligation qu'ils s'imposent à eux-mêmes de toujours alléguer une raison édifiante à l'appui de chaque incident de leur légende. A cette nécessité pour eux primordiale s'ajoute dans le cas présent celle de disculper à tout prix l'Enfant-Bouddha de l'accusation d'avoir coûté la vie à sa mère, et c'est ainsi que tour à tour ils se présentent en qualité d'explicateurs et d'avocats :

Première thèse (c'est un vieux moine au cœur dur qui parle) : Les choses se sont passées ainsi parce qu'elles ne pouvaient pas se passer autrement. C'est une règle absolue que la mère d'un Bouddha meure sept jours après la nativité de son fils : celui-ci n'en est en rien responsable. Bien mieux, lors des Investigations qui précédèrent sa dernière renaissance, le Bodhisattva, prévoyant puisque omniscient, a pris soin de choisir pour s'y incarner le sein d'une femme qui n'avait plus exactement que dix mois et sept nuits (*sic*) à vivre. Que peut-on lui reprocher ?

Deuxième argument, dû à un théologien plus délicat et plus subtil : Pourquoi la reine Mâyâ est ainsi morte prématurément ? — C'est qu'il eût été peu convenable qu'elle reprît sa vie conjugale : « Eh quoi, aurait-on dit, le Bienheureux dans sa prédication proscrit les plaisirs de l'amour, et pendant ce temps-là sa mère se livrerait à la volupté... » C'est là chose inadmissible. —